

Juin 2021

Retrouvez toutes les informations
sur le site www.gdscentre.fr

Infos à retenir !

AUCUN TRAITEMENT !

Possibilité de
dépistage avant
introduction



Analyse sérologique sur
sang effectuée en même
temps que les prises de
sang d'achat ou avant vente

Exploitations à risque :

Exploitations introduisant
beaucoup d'animaux

Touche aussi bien les
animaux laitiers
qu'allaitants !

Des foyers sont déclarés
dans toute la France.



Photo : GDS France

La BESNOITIOSE bovine

Une maladie émergente qui se propage !

Maladie parasitaire causée par un protozoaire (*Besnoitia besnoiti*) et transmise par des insectes hématophages (taons, stomoxes, ...) ou des aiguilles. Maladie endémique dans le Piémont Pyrénéen mais dont la diffusion s'élargit aujourd'hui à de nombreuses zones.

Maladie incurable pénalisant les performances du troupeau et pouvant conduire à la mort dans les cas les plus graves.

Origine de la maladie

La maladie est connue depuis de nombreuses années dans le Piémont Pyrénéen : Ariège, Aude, Haute-Garonne et Pyrénées Orientales. Dans les années 1990-2000, elle s'est étendue au Massif-Central et à la région PACA.

Enfin, plus récemment, elle a été recensée de façon sporadique au Nord de la zone « Berceau » et progressivement dans toute la France.

Signes cliniques

1/ Phase fébrile (3 à 10 jours) :

Forte fièvre (40 à 41°C),
Bovin essoufflé avec le nez et les yeux qui coulent

2/ Phase d'œdèmes (1 à 3 semaines) :

Peau chaude, tendue et douloureuse,
Liquide s'accumulant sous la peau,
Localisation : paupières, fanon, extrémité des membres, mamelle, testicules, ...

3/ Phase de sclérodémie (plusieurs mois) :

Epaississement de la peau qui se plisse,
Formation de crevasses,
Amaigrissement allant parfois jusqu'à la mort ou l'euthanasie de l'animal !



Photo : GDS France

Epidémiologie

Période d'incubation :

1 à 4 semaines,
Toucherait principalement les bovins de plus de
36 mois

Maladie à tendance saisonnière :

Juin à Octobre
(période d'activité des insectes)

Parfois cas hivernaux :

Animaux déjà infectés (réactivation des kystes)
ou transmission hivernale par des insectes ou
des aiguilles

Existence de porteurs sains :

Une fois infecté, l'animal reste porteur du
parasite à vie même s'il n'exprime pas les
symptômes de la maladie !
Il peut la transmettre aux autres animaux du
cheptel !

Besnoitiose : Pourquoi, Comment, Quand ? Que faire ?

Mode de transmission

Contamination par vecteur !

- Achat d'un animal porteur de la maladie
- Piqûre d'insectes hématophages (taons, stomoxes, etc)
- Utilisation d'aiguilles à usages multiples



Photo : GDS42

Diagnostic/Traitement

Diagnostic

Sérologie ELISA (pour rechercher la présence d'anticorps). Si positif confirmation au Laboratoire National de Référence besnoitiose

Examen visuel des animaux : sclère de l'œil (kystes), plis de peau, desquamation du bovin.

Traitement

Aucun traitement définitif !

La pharmacopée pour cette pathologie est très réduite !

Au début des signes cliniques :

Anti-infectieux pour stopper l'évolution des symptômes.

Devenir des bovins positifs

L'animal reste porteur et par conséquent source de contamination pour le reste du troupeau !

Impact économique

- ⇒ Réforme des animaux
- ⇒ Baisse de production
- ⇒ Finition du bovin à l'engrais impossible
- ⇒ Moins value des animaux
- ⇒ Possible stérilité des taureaux
- ⇒ Frais vétérinaires
- ⇒ Parfois euthanasie



Prévention

Il est primordial de prévenir cette maladie à la source pour éviter des cas où tout le troupeau serait contaminé et de la diagnostiquer le plus rapidement possible.

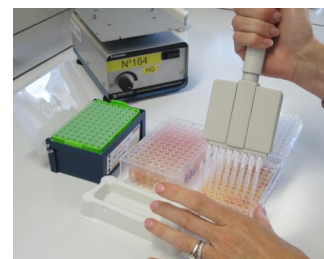
Pour cela, l'idéal serait de limiter autant que possible les introductions d'animaux porteurs sains. Il est important de réaliser les contrôles à l'introduction des bovins. Vous pouvez demander à réaliser l'analyse sur les prises de sang d'introduction. Pensez à signer au moment de l'achat un billet de garantie conventionnelle mentionnant comme vice rédhibitoire la besnoitiose.

Il est important de connaître les signes cliniques de la besnoitiose afin d'isoler le plus rapidement possible tout animal qui vous paraîtrait suspect et pouvoir le faire examiner par votre vétérinaire. N'hésitez pas à demander une analyse sérologique en cas de doute. Veillez également à une utilisation unique des aiguilles lors de soins ou de prélèvements sur les animaux.

Les actions du GDS

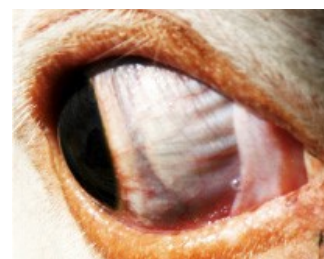
- ⇒ Contrôles sérologiques des bovins considérés à risque lors des prophylaxies ou des introductions
- ⇒ Accompagnement technique et aide financière pour le dépistage et l'assainissement vis-à-vis de cette maladie (analyses, produits/actes vétérinaires, dédommagement lors d'euthanasie...)
- ⇒ Communication

En cas de doute, vous pouvez toujours joindre votre GDS !



Immunosérologie

Photo Labéo



Kystes oculaires dus à la besnoitiose

Photo : GDS France



Pas de traitement efficace, l'animal reste porteur à vie !

Photo : GDS France

Contacts :

- ◆ GDS28 : 02.37.53.40.40
- ◆ GDMA36 : 02.54.08.13.80
- ◆ GDS37 : 02.47.48.37.58
- ◆ GDS45 : 02 38 65 50 60